



(ENTRÉE - ESCALE - TRANSIT) CONDITIONS APPLICABLES AUX ÉTATS-UNIS



À COMPTER DU 8 NOVEMBRE 2021

La réglementation américaine a changé et impose à chaque voyageur de justifier d'un schéma vaccinal complet pour toute entrée, escale ou transit.

PERSONNE VACCINÉE

AVANT LE VOL

RÉALISER :

- un test RT-PCR ou antigénique de moins de 3 jours avant le voyage pour tous les passagers de plus de 2 ans ;
- les formalités administratives du pays de destination et de transit (ex : ESTA).

À L'EMBARQUEMENT

PRÉSENTER :

- le justificatif du schéma vaccinal complet ;

Schéma complet : dans un délai supérieur ou égal à 2 semaines après la dernière dose

- le résultat négatif du test ;
- l'attestation à télécharger sur le site US "Centers for Disease Control and Prevention".

PERSONNE MINEURE NON VACCINÉE (moins de 18 ans)

VOYAGEANT SEUL OU
ACCOMPAGNANT UNE
PERSONNE NON
VACCINÉE

ACCOMPAGNANT
UNE PERSONNE
MAJEURE VACCINÉE

AU PLUS TARD 6 JOURS AVANT

POUR LES MINEURS DE 12 ANS ET PLUS NON VACCINÉS

Démarche à effectuer
sur la plateforme
polynésienne

Mes Démarches

Déclaration du motif
impérieux

santé

famille

professionnel

AVANT LE VOL

RÉALISER :

- un test RT-PCR ou antigénique de moins d'un jour avant le voyage ;
- les formalités administratives du pays de destination et de transit (ex : ESTA).

À L'EMBARQUEMENT

PRÉSENTER :

- le récépissé du haut-commissariat validant le motif impérieux (pour les mineurs de 12 ans et plus non vaccinés) ;
- le résultat négatif du test ;
- l'attestation à télécharger sur le site US "Centers for Disease Control and Prevention".

RÉALISER :

- un test RT-PCR ou antigénique de moins de 3 jours avant le voyage ;
- les formalités administratives du pays de destination et de transit (ex : ESTA).

PRÉSENTER :

- le résultat négatif du test ;
- l'attestation à télécharger sur le site US "Centers for Disease Control and Prevention".

PERSONNE MAJEURE NON VACCINÉE

Voyage interdit sauf exception

Retrouvez la liste des exceptions sur le site US "Centers for Disease Control and Prevention"

AU PLUS TARD 6 JOURS AVANT

Démarche à effectuer
sur la plateforme polynésienne

Mes Démarches

Déclaration du motif impérieux

santé

famille

professionnel

AVANT LE VOL

RÉALISER :

- un test RT-PCR ou antigénique de moins d'un jour avant le voyage ;
- les formalités administratives du pays de destination et de transit (ex : ESTA).

À L'EMBARQUEMENT

PRÉSENTER :

- le résultat négatif du test ;
- la preuve de la situation d'exception ;
- le récépissé du haut-commissariat validant le motif impérieux ;
- l'attestation à télécharger sur le site US "Centers for Disease Control and Prevention".

EN CAS DE SÉJOUR AUX USA

- ✓ Auto-isolement de 7 jours
- ✓ J+3 à J+5 : Test

